

PRIMATURE

CABINET



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

EXPOSÉ SUR LA SITUATION DE LA NATION

**De Son Excellence Monsieur
Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**
Premier ministre, Chef du Gouvernement

**Prononcé devant
l'Assemblée législative de Transition**

30 janvier 2026

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Chers Camarades ;

C'est un agréable devoir pour moi de présenter, devant votre auguste Assemblée, l'exposé sur la situation de la Nation. Quand la bonne gouvernance rime avec redevabilité, et lorsque celle-ci devient une obligation constitutionnelle, il naît cette circonstance solennelle, ce rendez-vous annuel, où l'exécutif rend compte de sa gestion au peuple.

Je me plie à cet exercice républicain à un moment historique où la **Révolution progressiste populaire** a été proclamée avec courage et détermination par le **Chef de l'Etat, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, marquant ainsi une nouvelle ère pour notre chère patrie et mettant fin aux spéculations concernant son orientation idéologique et politique.

Cette Révolution, portée par les Burkinabè, prend irréversiblement racine dans les tréfonds de notre société.

Elle incarne notre volonté commune de bâtir un Burkina Faso de paix, de liberté, d'équité, de justice sociale et de développement partagé pour tous. Avec conviction, nous avons décidé de rompre avec le modèle néolibéral qui se nourrit de la prédation de nos ressources. Nous avons tourné dos à ces partenariats à sens unique pour construire un Burkina Faso souverain, ancré dans ses valeurs endogènes et maître de son destin.

Ce combat révolutionnaire, nous le menons grâce à l'engagement patriotique des filles et des fils de notre Nation solidairement engagés avec les peuples frères du Mali et du Niger, à faire de la Confédération des Etats du Sahel un espace de liberté, de dignité et de souveraineté.

Depuis plus d'une décennie, dans nos villes comme dans nos campagnes, des femmes et des hommes valeureux se battent parfois jusqu'au sacrifice suprême pour que vive la liberté sur la terre de nos pères. Voilà pourquoi, à l'entame de cet exercice, je salue avec déférence toutes les composantes des Forces armées nationales, l'ensemble des Forces de sécurité intérieure, les Volontaires pour la

défense de la patrie, dont l'engagement, la bravoure et la détermination constituent le socle de la reconquête et de la sécurisation de nos terres et rendent ainsi possible notre aspiration à la souveraineté.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Alors que le monde s'enfonce dans un cycle d'instabilités, que le contexte géopolitique mondial est caractérisé par des foyers de tensions et de conflits qui déstabilisent l'économie mondiale et remettent en question les ordres établis, le Burkina Faso avance, vaillamment, sur le chemin de son développement et la restauration de l'intégrité de son territoire.

Le combat du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'Etat, pour conscientiser le peuple burkinabè et le sortir de l'aliénation coloniale, dégage des acquis perceptibles et incontestables dans tous les domaines.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

A l'occasion de ma déclaration de politique générale le 27 décembre 2024, j'engageais le Gouvernement à apporter des réponses aux aspirations légitimes des Burkinabè.

Sous le leadership et la détermination du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'Etat, ces aspirations sont portées par une vision claire, celle de faire du Burkina Faso un pays souverain dans toutes les sphères de son existence.

Le temps où l'on prenait le loisir d'attendre le protecteur, d'espérer le soutien du guide, est révolu !

Nous agissons maintenant par nous-mêmes et pour nous-mêmes, en bannissant tout mimétisme pour sortir des sentiers battus et canaliser nos énergies vers le renouveau burkinabè.

En proclamant la Révolution Progressiste Populaire et en prônant un modèle de développement endogène, le chef de l'Etat, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, invite chaque citoyen à avoir un sens élevé du devoir envers notre chère patrie, le Burkina Faso.

C'est dans ce contexte que l'action gouvernementale s'est recentrée sur les domaines suivants :

- ❖ le rétablissement et le renforcement de la sécurité ;
- ❖ le renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion sociale ;
- ❖ le développement du capital humain au service du peuple ;
- ❖ la promotion de la souveraineté économique ;
- ❖ et le développement d'une diplomatie souveraine.

I. Du rétablissement et du renforcement de la sécurité

Monsieur le Président,

La défense de la Patrie s'impose comme le premier front de la Révolution Progressiste Populaire.

Ainsi, au cours de l'année 2025, la défense et la sécurité nationales ont été marquées par la poursuite de la reconquête du territoire, le renforcement des moyens humains et matériels, la lutte contre le grand banditisme et la délinquance financière.

L'intensification des actions de reconquête à travers plusieurs opérations militaires emblématiques a permis de détruire plusieurs bastions terroristes et de mettre l'ennemi en déroute dans de nombreuses localités, favorisant ainsi le contrôle intégral de près de **74%** du territoire.

Les exploits de nos vaillants combattants ont favorisé la réouverture de **73** Préfectures et Mairies, plus de **600** structures éducatives, **38** formations sanitaires, ainsi que la libération et la réinstallation de **442** villages.

Au moment où nous nous plions à cet exercice, de nombreuses autres localités ont été reconquises et sont en cours de consolidation.

Malgré la perfidie des terroristes et l'atrocité de leurs actions sur les paisibles populations, nos forces combattantes ont toujours agi avec professionnalisme et dans le strict respect de la vie humaine.

Le renforcement des effectifs s'est poursuivi avec le recrutement et la formation de **16 000** militaires tous profils confondus, **2 000** policiers et près de **15 000** VDP.

Sur le plan de la formation militaire, nous avons amorcé un tournant décisif : désormais, nos cadres du niveau stratégique sont formés sur notre sol, selon notre propre doctrine de guerre, enracinée dans nos réalités. Cette vision stratégique s'est matérialisée par l'ouverture de l'Institut de l'Enseignement Militaire Supérieur Tiéfo Amoro et la création de l'Institut Supérieur d'Aéronautique de Bobo-Dioulasso. Cet institut se destine à assurer la formation de pilotes et de techniciens aéronautiques dans une approche civilo-militaire. Dans les semaines à venir, cette école de formation de pointe procédera au recrutement de sa première promotion d'élèves pilotes, qui seront intégralement formés au Burkina Faso par des instructeurs burkinabè.

Ces acquis ont été renforcés par une amélioration significative, tant qualitative que quantitative, des équipements militaires acquis grâce à l'engagement patriotique et à la mobilisation exemplaire de l'ensemble du peuple burkinabè.

C'est l'occasion pour moi de louer l'élan patriotique des dignes filles et fils de notre pays, ainsi que des amis du Burkina Faso, qui ont adhéré fortement aux initiatives du Gouvernement, permettant de mobiliser en 2025, **plus de 222 milliards de Franc CFA** au compte du Fonds de soutien patriotique contre **175 milliards en 2024**. Depuis son lancement en 2022, cette initiative a permis de mobiliser plus de **496 milliards** de FCFA au profit de la défense nationale et des projets stratégiques.

Par ailleurs, le Gouvernement a accordé une attention particulière au renforcement des mécanismes d'accompagnement et de prise en charge sanitaire et psychosociale des combattants blessés et des personnes affectées par le terrorisme.

A cet effet, il assure la prise en charge des orphelins, les pupilles de la nation, et la formation des veuves aux activités génératrices de revenus.

Honorables députés,

Les tournées effectuées dans les zones reconquises par les ministres et moi-même ont permis de constater la force morale, la solidarité et l'esprit de résistance des populations, véritables piliers de notre victoire collective.

Le Chef de l'Etat, lors de son message de nouvel an à la Nation, a fixé le cap en la matière.

Il a souligné que les efforts de reconquête de territoire vont se poursuivre avec la montée en puissance des forces combattantes, la consolidation des zones reconquises, le développement d'une industrie de défense, et le renforcement de partenariats stratégiques.

Un accent particulier sera mis sur la réorganisation de la Brigade des VDP, désormais portée au rang d'armée.

Mesdames et messieurs

Des réformes majeures ont été engagées pour le renforcement de la sécurité intérieure. Le maillage du territoire par les services de sécurité s'est traduit par la mise en œuvre des zones de compétence de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale avec la suppression de cent sept **(107)** doublons de services de sécurité.

Les efforts ont également conduit à l'opérationnalisation des commissariats de police de secteurs, des commissariats de police mobile, d'une Brigade Motorisée de Sécurité et d'Intervention, de **04** Brigades Anti Criminalité et de **14** Compagnies Républicaines de Sécurité. Ces actions concrètes ont rendu effectif le rapprochement des services de sécurité aux populations.

La création de la Brigade LAABAL avec l'opérationnalisation des brigades de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a contribué à améliorer le civisme, la discipline et l'ordre public.

Dans une démarche d'innovation technologique face aux défis de la sécurité intérieure, une plateforme nationale de signalement en ligne des actes de cybercriminalité a été mise en place ainsi qu'un dispositif de constats d'accidents par drone. La modernisation très prochaine du système de contrôle routier par le dispositif de e-contravention et de vidéo-contravention permettra non seulement d'améliorer la sécurité routière et le recouvrement des amendes forfaitaires, mais contribuera aussi à limiter l'occurrence des actes de corruption.

Monsieur le président,

La lutte contre le grand banditisme s'est poursuivie sans relâche avec :

- **plus de 98 000** patrouilles de sécurisation menées par les FDS, notamment sur les bandes frontalières et dans les zones à forts défis sécuritaires. Ces opérations ont permis la consolidation des zones reconquises et la sécurisation des personnes réinstallées ;
- le démantèlement des réseaux criminels par l'interpellation de plusieurs individus et la saisie de milliers de motocyclettes, de quantités importantes de carburant, de stupéfiants et de numéraires.

II. Du renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion sociale

Monsieur le Président,

En 2025, notre peuple a une fois de plus démontré la force de sa solidarité et sa capacité exceptionnelle de résilience. Malgré les difficultés, des Burkinabè ont accompagné et encouragé, leurs frères et sœurs déplacés internes, afin de satisfaire leurs besoins essentiels dans la dignité.

Ainsi :

- Plus de **22 000** tonnes de vivres et plus de **290** tonnes de médicaments ont été acheminées dans les zones à défis sécuritaires ;
- près de **59 000** ménages déplacés internes, y compris les retournés, ont bénéficié d'articles ménagers essentiels ;
- plus de **18 000** ménages ont reçu des abris d'urgence ;
- des milliers d'élèves et d'étudiants déplacés internes ont été accompagnés par des bourses et des soutiens divers, leur permettant de poursuivre leur scolarité.

Dans la dynamique d'encourager le retour des populations dans les localités d'origine, désormais libérées et sécurisées, le Gouvernement a renforcé les actions de relèvement et de soutien à la réinstallation.

Dans ce sens, plus de **16 300** noyaux reproducteurs de petits ruminants, près de **6 400** tonnes de semences améliorées de plusieurs spéculations, près de **900** tonnes d'engrais, de fertilisants et divers autres matériels et équipements de production agropastorale ont été mis à la disposition des populations réinstallées.

Au 31 décembre 2025, les efforts conjugués des différentes parties prenantes ont permis le retour et la réinstallation de **1 160 935** personnes réparties dans **871** localités d'origine.

Honorables députés

Dans la dynamique de reconstruction du tissu social, le Gouvernement a poursuivi les efforts en 2025, en s'appuyant sur les forces vives et sur nos valeurs traditionnelles de solidarité, pour raviver le sentiment d'appartenance à une Nation et raffermir le vivre-ensemble.

Afin d'encadrer et de mieux contrôler les pratiques et les discours religieux, le Gouvernement a cartographié les sites de pèlerinages et engagé le processus d'adoption de la loi sur la liberté religieuse.

L'adoption récente de la loi portant statut de la chefferie traditionnelle et coutumière ouvre la voie à la mise en place de mécanismes endogènes de gestion des conflits.

Du reste, l'adoption par votre auguste Assemblée, le 14 janvier dernier, de la loi « **Faso Bu-kaoré** » vient entériner cette volonté de recourir à ces mécanismes traditionnels et coutumiers de règlement des différends, qui bénéficient d'une grande confiance et d'une large adhésion de la population.

III. Du développement du capital humain au service du peuple

Monsieur le Président,

La concrétisation effective des idéaux de la Révolution et la transformation structurelle de notre économie requièrent des ressources humaines compétentes et en bonne santé, pleinement mobilisées, aptes à soutenir les chantiers du développement national. Dans ce sens, le Gouvernement a poursuivi résolument les réformes du système éducatif, du secteur de l'emploi, du système sanitaire, du cadre de vie et de la protection sociale.

S'agissant de l'éducation, les curricula de formation et les supports de cours ont été revus avec notamment la généralisation de l'initiation aux métiers, l'enseignement de l'anglais dans toutes les classes, l'introduction progressive des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'institution de la formation civique et patriotique.

De manière concrète, les structures du préscolaire et du primaire ont bénéficié de plus de **2 500 000** kits du cartable minimum, de près de **1 900 000** nouveaux manuels scolaires et d'appuis spécifiques au profit de plus de **25 000** élèves vulnérables et en situation de handicap. L'utilisation exclusive des produits locaux dans les cantines endogènes a été renforcée et près de **3 500 000** rations ont été servies.

En 2025, **1.450 milliards** de FCFA, soit plus de **40%** du budget, ont été consacrés à l'éducation et à la santé, notamment **11,79%** pour le secteur de la santé et **28,34%** pour le secteur de l'éducation.

Ces investissements énormes consentis d'année en année dans le capital humain vont permettre à notre pays d'améliorer la santé des populations, d'acquérir de nouvelles compétences, de booster sa

productivité, l'innovation et sa croissance économique et de préparer sa jeunesse aux emplois plus qualifiés.

Dans l'enseignement technique et professionnel, l'objectif est d'accroître le nombre d'apprenants et d'adapter la formation aux besoins de l'économie nationale.

A cet effet, des centres d'excellence, des Centres de Formation Professionnelle spécialisée dans la transformation agroalimentaire, ainsi que des pôles de formation en mécanique d'engins lourds et en maintenance industrielle ont été créés pour soutenir le secteur des mines et de la défense. Au plan pédagogique, **45** programmes de formation aux métiers, **20** référentiels de formation et de certification, **49** manuels de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels ont été élaborés.

Honorables députés,

Le développement du capital humain nous oblige à répondre à la question suivante : quel Burkinabè de demain désirons-nous pour notre chère patrie ?

Face à la crise des valeurs devenue préoccupante, le Gouvernement œuvre à l'édification de citoyens burkinabè responsables, respectueux de leurs devoirs et obligations et pleinement engagés pour relever les défis du développement.

Toutes ces préoccupations ont conduit à instituer l'immersion patriotique obligatoire et les camps vacances Faso Mèbo. Le Chef de l'Etat l'a si bien précisé : « **la révolution a besoin de citoyens nouveaux, patriotes, intègres, solidaires, et nous ne pouvons pas mener la lutte contre l'impérialisme sans une jeunesse éveillée et consciente** ».

L'immersion patriotique s'est déroulée dans 29 localités et a regroupé plus de 59.000 nouveaux bacheliers auxquels des rudiments pour affronter la vie ont été inculqués, en lien avec l'entrepreneuriat, les valeurs civiques, le patriotisme et l'engagement citoyen, les enjeux géopolitiques, l'idéologie et le développement, la cohésion sociale et les relations intercommunautaires.

Les camps vacances Faso Mêbo ont été un prolongement de l'école de la vie. Ils s'inscrivent dans la dynamique de refondation nationale qui place la jeunesse au cœur de la construction d'un Burkina Faso plus uni et résilient.

La première édition de camps vacances Faso Mêbo a réuni 910 enfants à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et les résultats ont été au-delà de nos attentes.

Mesdames et messieurs,

Au niveau de l'enseignement supérieur, des actions majeures ont été menées, notamment pour la résorption des retards et la normalisation des années académiques dans les Institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche.

A ce jour, les années académiques ont été normalisées pour **92,52%** des filières.

Les efforts ont également permis le lancement des travaux de construction de **40** amphithéâtres modernes, la réhabilitation de la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université Joseph KI-ZERBO, et l'achèvement des travaux de construction de deux (02) Espaces Numériques Ouverts à Ouagadougou.

La dématérialisation complète des procédures d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers, la mise en place de la Banque Nationale de Gènes Phytogénétiques, l'adoption de la Carte Universitaire, la réforme du Cahier des charges des institutions privées d'enseignement supérieur et l'institution de l'examen classant national en science de la santé et de l'examen probatoire, constituent des avancées notables enregistrées, qui permettront d'améliorer durablement l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur.

Monsieur le président,

En ce qui concerne l'accroissement de l'offre sanitaire, l'opérationnalisation du nouveau centre hospitalier universitaire de Pala et du Centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso, ont été les faits majeurs en 2025.

Dans le cadre de l'**Initiative Présidentielle pour la Santé**, **25** centres de santé et de promotion sociale ont été transformés en Centres médicaux communaux et les travaux de construction de **5** services d'anesthésie-réanimation ont été lancés.

S'agissant du renforcement de la ressource humaine, le « Plan 1000x5 » a permis le recrutement de plus **2 000** paramédicaux et de plus de **1 700** médecins généralistes pour la spécialisation dans 53 spécialités médico-chirurgicales, **171** pharmaciens dans **16** spécialités pharmaceutiques et **40** chirurgiens-dentistes dans **15** spécialités de chirurgie dentaire.

A terme, ce plan va permettre de renforcer la disponibilité de ressources humaines spécialisées dans les structures de soins nationales.

Le Gouvernement a également poursuivi les efforts de renforcement des plateaux techniques des hôpitaux, permettant la réalisation d'actes chirurgicaux de pointe tels que la transplantation rénale pour la première fois. Aussi, le centre d'hémodialyse du centre hospitalier régional de Gaoua a été inauguré. Les Services d'aide médicale urgente (SAMU) de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont fonctionnels, permettant de renforcer la prise en charge urgente des populations avec réduction des risques de décès.

Par ailleurs, l'opérationnalisation du Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés s'est poursuivie avec la mise en fonction d'unités, notamment l'unité de « Soins traditionnels » et l'unité de « Production de phyto-médicaments ».

Enfin, pour l'amélioration continue du plateau technique, le Gouvernement, dans le cadre de l'initiative présidentielle pour la santé, mettra en route en 2026 le projet de construction d'un Institut du cœur au Burkina Faso. Il s'agit d'un centre hospitalier spécialisé dans la prise en charge des maladies cardio-vasculaires et la chirurgie cardiaque.

Cet Institut se consacrera aux soins, à la recherche, à l'enseignement, à la prévention, à la réadaptation ainsi qu'à l'évaluation des nouvelles technologies en chirurgie cardiaque et en cardiologie. L'ambition est d'améliorer significativement l'offre et la qualité des soins en matière de prise en charge des maladies cardio-vasculaires au Burkina Faso.

Honorables députés,

Le renforcement de la protection sociale de nos populations demeure un défi majeur du Gouvernement. A cet égard, des actions ont été mises en œuvre en faveur des populations vulnérables, notamment l'octroi des bourses scolaires aux orphelins des pensionnés de la CARFO et de la CNSS, le financement de **102** projets au profit des travailleurs déflatés et retraités et près de **175 000** personnes immatriculées au régime d'assurance maladie universelle, dont **31 441** bénéficieront des prestations de la phase pilote dès ce premier trimestre 2026.

L'amélioration de l'administration publique au service du peuple a nécessité le recrutement de **10 150 nouveaux agents**. Pour améliorer l'efficacité du service public et mieux maîtriser les effectifs, le gouvernement a instauré des contrôles de présence, adopté une clause prioritaire de servir l'État et procédé à la description des postes de travail dans la plupart des ministères.

S'agissant de la modernisation de l'administration et des conditions de travail, le Gouvernement a transmis à votre auguste Assemblée, un projet de loi sur la révision du Code du travail, fruit de la concertation avec les partenaires sociaux. Il a également lancé une vaste opération d'authentification des diplômes et titres de capacités des agents publics, à commencer par les membres du Gouvernement. Cette opération, désormais instituée, permettra de crédibiliser les diplômes et titres de capacités délivrés au Burkina Faso.

Enfin, la Commission de régulation des dysfonctionnements (CRD) qui a été opérationnalisée au cours de 2025 a produit le premier diagnostic exhaustif, en cartographiant plus de **440** dysfonctionnements jugés critiques dans **27** ministères et institutions.

En 2026, le gouvernement apportera des plans de réponses à ces dysfonctionnements qui nuisent à la qualité des services au peuple.

Mesdames et messieurs,

Les réformes dans le domaine de la justice ont été approfondies avec l'adoption du code des personnes et de la famille, du code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi portant organisation judiciaire en vue d'adapter la justice à nos réalités socio-culturelles et de la rapprocher au citoyen.

En outre, la mise en application de la loi sur le **Travail d'intérêt général (TIG)** a permis le placement de **646** détenus, réduisant ainsi la surpopulation carcérale de **7,96 %** et contribuant à la réalisation d'activités d'intérêt communautaire.

Sur le plan de l'accessibilité financière de la justice, l'assistance judiciaire a été accordée à **1 806** personnes vulnérables ou indigentes dont **429** femmes et **35** mineurs.

En matière d'accès à la justice, l'opération « Casiers vides » a permis de juger plus de **8 000** dossiers correctionnels en seulement **55** jours, dépassant largement la moyenne annuelle de **7 000** dossiers.

La digitalisation des procédures judiciaires se poursuit avec le développement de nouvelles plateformes en 2026.

IV. Promotion de la souveraineté économique

Honorables députés,

Quel modèle de développement économique devons-nous inventer pour nous-mêmes ? C'est la question qu'il faut se poser aujourd'hui après l'échec de l'économie néolibérale qui nous a été imposée depuis plus de quatre décennies.

La rhétorique néolibérale a consisté à nous faire croire que l'Etat ne doit pas s'immiscer dans les questions de développement et que la production des biens et services est le fait unique du privé. Cette rhétorique, qui nous a contraint à privatiser les entreprises publiques, à supprimer certaines subventions et à instaurer l'austérité budgétaire, a contribué à déstructurer le secteur productif public.

Pour qu'un Etat puisse jouer pleinement le rôle régalien qui est le sien, il lui faut une souveraineté sur les leviers fondamentaux de son développement.

Nous sommes sur cette voie et nous y parviendrons, ensemble avec le peuple burkinabè engagé.

Aujourd'hui je peux vous rassurer que l'économie nationale demeure solide et résiliente, faisant face avec détermination aux contraintes internes et aux chocs externes.

Mesdames et messieurs,

L'agriculture constitue le socle vital de notre économie et l'un des piliers majeurs de notre combat pour la souveraineté nationale. Cette orientation stratégique est portée par l'Offensive Agropastorale et Halieutique et par l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire.

La campagne agropastorale 2025-2026 a enregistré une production céréalière nationale estimée à plus de **7 000 000** de tonnes, portant le taux de couverture des besoins céréaliers à **126,6 %**, un niveau excédentaire historique pour notre pays. La production de riz s'est établie à plus de **1 000 000** de tonnes, représentant une hausse **49,34 %** par rapport à la campagne 2024-2025.

Ces résultats tangibles sont le fruit de l'aménagement et de la réhabilitation de plus de **35 000** hectares de périmètres irrigués et de bas-fonds, du labour gratuit ou à prix subventionné de plus de **51 000** hectares, d'un encadrement renforcé des producteurs, de la subvention de près de **70 000** tonnes d'engrais, ainsi que de la diffusion de plus de **12 000** tonnes de semences améliorées.

En 2025, les efforts se sont poursuivis pour le renforcement de l'élevage et la production halieutique.

A ce titre :

- plus **8 000** tonnes d'aliments concentrés ont été produites et mises à la disposition des acteurs du secteur ;

- **7 millions** de têtes de bovins et de petits ruminants ainsi que plus de **18 millions** de têtes de volailles ont été vaccinées ;
- plus de **5 600** hectares de zones pastorales ont été immatriculés et **200** hectares de cultures fourragères ont été aménagés.

Aussi, la mise en place de **1 185** cages flottantes, la production de plus de **104 millions** d'alevins et l'installation de **500** promoteurs privés de production piscicole ont permis d'atteindre une production de plus de **53 000** tonnes de poissons, dont plus de **17 000** en cages flottantes, créant ainsi des emplois durables et de nouvelles sources de revenus.

Malgré ces performances, le Gouvernement est conscient que des défis subsistent et l'année 2026 sera celle de la consolidation des acquis.

Notre objectif est clair : **nourrir durablement les Burkinabè par leurs propres efforts et faire de l'agriculture, un moteur de croissance, d'emplois et de souveraineté.**

Monsieur le président,

L'eau constitue une ressource stratégique, au cœur de la vie, de la production et de la stabilité sociale.

Les efforts déployés ont permis d'améliorer l'accès sécurisé à l'eau potable pour plus de **1 300 000** Burkinabè grâce à la réalisation de plus de **3 500** ouvrages d'approvisionnement en eau potable et la mise en service de près de **40 000** branchements particuliers.

Les réalisations ont également porté, entre autres, sur la construction de **81** forages équipés de pompes à motricité humaine et plus de **4 200** latrines familiales et communautaires pour accompagner le retour volontaire des personnes déplacées internes.

À cela, s'ajoute la réalisation de plus de **25 000** latrines familiales et plus de **1 400** latrines institutionnelles et communautaires, ainsi que des toilettes publiques au profit de plus de **250 000** personnes.

Pour la restauration du couvert végétal, plus de **12 millions** de plants, essentiellement médicinaux, ont été mis en terre et près de **200** espaces de conservation créés.

La bataille de l'eau demeure un combat stratégique pour la résilience écologique et économique de notre Nation. L'année 2026 sera consacrée à la poursuite de l'accès universel et continu à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'au renforcement de la gestion durable des ressources forestières et fauniques.

Honorables députés,

Les secteurs des mines et de l'énergie ont enregistré, en 2025, des avancées significatives vers une souveraineté accrue et une meilleure valorisation des ressources nationales.

Le Gouvernement poursuit avec détermination les réformes de la gouvernance minière afin de renforcer la participation de l'État, le contenu local et la transparence.

En 2025, la production aurifère nationale a dépassé 94 tonnes, dont près de 43 issues de l'exploitation artisanale et semi-mécanisée.

Ces performances ont généré des recettes budgétaires de plus de 776 milliards de FCFA au 31 décembre 2025. Le secteur a contribué à hauteur de plus de 85 milliards de FCFA au Fonds minier de développement. La lutte résolue contre la fraude et l'exploitation illicite a permis de sécuriser des recettes supplémentaires estimées à plus de 100 milliards de FCFA.

Par ailleurs, la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB) se positionne comme un acteur clé du secteur, avec la cession de **onze** actifs miniers par l'État à son profit, en vue de la relance de sites stratégiques tels que **Perkoa, Inata, Kiéré, Kalsaka, Tambao et Taparko**.

En outre, on note la mise en service de **34** carrières industrielles dont **22** de granites, **04** de tuf et **06** de calcaires dolomitiques.

Dans le domaine de l'énergie, la capacité nationale a été renforcée par la mise en service de centrales thermiques et solaires dans plusieurs localités, ainsi que par l'électrification de **125** nouvelles localités rurales par le Réseau National Interconnecté et de six localités par des mini-réseaux solaires.

Le raccordement de plus de **160 500** nouveaux abonnés et la poursuite du processus en vue de la construction de la centrale nucléaire traduisent l'engagement du Gouvernement à garantir une énergie accessible et souveraine.

Cette année 2026 nous allons mettre en route une initiative présidentielle axée sur l'eau et l'énergie à l'effet de fournir ces ressources aux populations partout où il y a le besoin.

Mesdames et messieurs,

Le désenclavement demeure un levier stratégique pour le développement socioéconomique et l'intégration territoriale. En 2025, le Gouvernement a réalisé près de **102** km de routes nationales bitumées, plus de **66** km de voiries urbaines bitumées, **92** km de routes réhabilitées, ainsi que **697** km de pistes rurales et plusieurs ouvrages de franchissement.

Trois postes de péage modernes ont été mis en service à Tintilou, Boudtenga et Kotédougou.

Les travaux de construction de l'autoroute Ouaga-Bobo-Dioulasso vont se poursuivre et le bitumage de plusieurs autres axes routiers sera bientôt lancé.

En termes de mobilité urbaine, outre l'ouverture de nouvelles lignes de bus consécutives à l'acquisition de 530 bus, les études de préfaisabilité de métro dans les deux principaux centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso seront entamées.

Le transport aérien a été consolidé et renforcé par l'acquisition **d'un (01)** nouvel aéronef au profit de la compagnie « AIR BURKINA » et par la création de la Société des Aéroports du Faso (SAFA), dont la mission est d'impulser une réorganisation structurelle du transport aérien dans notre pays.

En matière d'urbanisme et d'habitat, des avancées notables ont été enregistrées avec la production de plus de **18 800** parcelles à Fada N'Gourma, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Orodara, Garango, Saaba et Komsilga et la construction de plus de **1 300** logements dans plusieurs villes.

Le lancement d'importants projets immobiliers, tels que le complexe Zafara Plaza donne le ton d'une véritable ambition de modernisation de nos villes, laquelle se poursuivra inexorablement.

Les efforts se poursuivront pour améliorer l'accès des populations aux logements décents. Pour l'année 2026, le Gouvernement veillera à la construction d'au moins 1000 logements sociaux et économiques dans le cadre du programme de construction de 50.000 logements.

Monsieur le président

L'Etat providence, a montré ses limites. Comment amener le peuple à construire par lui-même et pour lui-même ?

Voilà ce qui justifie l'Initiative présidentielle « Faso Mèbo », afin d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations des citoyens burkinabè en matière de désenclavement et d'urbanisation.

Faso Mèbo, cette vision novatrice qui puise dans l'approche endogène du développement national, est un joyau pour la Nation et une fierté pour chaque Burkinabè. Elle est fédératrice des initiatives de construction de la Patrie par l'opportunité qu'elle offre à chacun d'apporter sa pierre. Je me réjouis de l'engouement des Burkinabè et des amis du Burkina Faso, dans leur grande majorité, autour de cette initiative présidentielle, preuve qu'ils ont compris son essence qui vise à les amener à prendre en main leur destin, celui de la construction de nos villes et villages.

C'est l'occasion pour moi d'adresser les vifs remerciements du Gouvernement aux bâtisseurs, illustres et anonymes qui, chaque jour, changent le visage de notre pays.

Il n'échappe à aucun regard que Faso Mèbo fait école dans le reste du monde et draine des admirations. En 2026, Faso Mèbo sera déployée dans les différentes régions pour accélérer le désenclavement, réduire les coûts logistiques et renforcer l'intégration territoriale.

Honorables députés,

Le renforcement de notre tissu économique a été marquée par une offensive industrielle importante avec l'inauguration de **11** nouvelles unités industrielles, parmi lesquelles la SN-BRAFASO, la société Burkina Cajou, la SOFACOB pour la production de coton hydrophile, FASO GUULGO, FASO KOSSAM et la mise en place de **4** parcs industriels thématiques (textile, cuirs et peaux, anacarde et karité).

Ces investissements structurants, qui se chiffrent à plus de **66 milliards de F CFA**, ont permis la création de plus de 660 emplois permanents.

Notre secteur de l'artisanat, véritable pilier de notre culture, a vu l'achèvement de la construction et de l'équipement du Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC) et l'organisation réussie de la 5ème édition du Salon Régional de l'Artisanat (SARA) à Tenkodogo.

Dans le secteur du commerce, notre priorité a été la protection du consommateur et le soutien aux filières stratégiques. A cet effet, plus de **570** unités de fabrication de produits alimentaires et non alimentaires ont fait l'objet de contrôle et plus de **28 000** acteurs inspectés dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Le dynamisme de notre secteur privé s'est traduit par la création de plus de **25 200** nouvelles entreprises et la délivrance de **69** agréments au code des investissements, témoignant ainsi de la confiance renouvelée des investisseurs en notre économie.

Aussi, pour stimuler l'investissement immobilier et la création d'emplois, la loi portant obligation pour les grandes entreprises de construire un siège au Burkina Faso a été adoptée et concerne à ce jour plus de **800** grandes entreprises.

Monsieur le Président,

L'année 2026 sera celle de la consolidation et de l'innovation. Nos priorités porteront sur l'opérationnalisation des nouvelles entreprises notamment le complexe industriel ferroviaire intégré, FASO RAILS, l'unité textile TEXFORCES et la société d'État FASO-YAAR.

Honorables députés,

Chaque fois que le Chef de l'Etat en a l'occasion, il en appelle au génie inventif des Burkinabè.

Je voudrais ici inviter tous les acteurs, à accorder la plus haute importance à cet appel solennel.

Si dans le passé, certaines inventions burkinabè n'ont pas eu le soutien et l'accompagnement nécessaires, aujourd'hui nous avons la chance d'avoir un leader prêt à investir dans tout ce qui est invention et découverte permettant à notre pays de ne plus dépendre du reste du monde.

Honorables députés,

Le Burkina Faso demeure résolument engagé dans sa transition numérique, érigée en levier stratégique du développement socio-économique. Les progrès enregistrés dans le déploiement des réseaux, la dématérialisation des procédures et la modernisation de l'administration traduisent une volonté claire de bâtir un État moderne et souverain.

Les réformes engagées dans ce secteur tiennent à cœur au camarade Président du Faso, parce qu'elles contribuent de manière efficace à réduire les pratiques de corruption.

Les actions engagées ont permis le déploiement et l'activation des services de téléphonie et d'Internet dans **441 sites** dont **126** réalisés en zone rurale, le lancement du déploiement et de l'activation des services de téléphonie et d'Internet dans **750** nouvelles localités en zone rurale pour accélérer la réalisation du chantier zéro zone blanche au Burkina Faso à l'horizon 2027.

Le Gouvernement a posé un acte fort de souveraineté numérique en construisant deux datacenters qui viennent d'être mis en service. Leur mise en opération démultiplie la capacité actuelle d'hébergement et de stockage de données de l'administration publique.

Honorables députés,

La communication, la culture, le tourisme et le sport constituent des vecteurs essentiels de résilience, d'unité nationale et de rayonnement international. Les réformes engagées et les infrastructures réalisées témoignent de l'ambition du Burkina Faso de s'affirmer avec dignité et confiance, comme une Nation debout, fière de son identité et responsable de son destin.

Dans la dynamique de mise en œuvre de la Stratégie de communication en temps de guerre, le Gouvernement a rendu plus visible l'effort des forces combattantes et plus compréhensibles ses actions. Cela s'est traduit par la réalisation de plus de **7000** productions audiovisuelles, écrites et numériques en lien avec la lutte contre le terrorisme, la désinformation et les fakes news ainsi que plusieurs sorties des journalistes dans les localités reconquises.

Face aux stéréotypes, le Gouvernement a pris l'initiative de produire et de diffuser un mémorandum pour déconstruire les clichés, les idées reçues et présenter la vraie dynamique du Burkina Faso : celle d'un peuple résilient, engagé sur la voie de la sécurité et du développement.

Le Burkina Faso demeure attractif sur le plan touristique et culturel.

Les arrivées dans les Etablissements Touristiques d'Hébergement ont connu une hausse de **1,3%** par rapport 2024 avec une part importante de touristes nationaux, à savoir **78%**. Quant à la fréquentation des sites touristiques, elle a enregistré une hausse de **177%** en 2025.

L'attractivité du secteur s'est renforcée avec l'inauguration du mausolée Thomas SANKARA et l'institution du cérémonial d'hommage militaire dénommé « Sankara vit toujours », qui chaque 1^{er} jeudi du mois, draine des touristes en ce lieu.

2025 a connu aussi l'organisation réussie d'évènements culturels d'envergure tels que le FESPACO qui a couronné le talent burkinabè avec le sacre de Dani Kouyaté comme Etalon d'or de Yennenga. Dans la dynamique du renforcement de la souveraineté culturelle, l'Agence Burkinabè du Cinéma et de l'Audiovisuel a été opérationnalisée en vue de valoriser et de sauvegarder le patrimoine audiovisuel et

cinématographique. Un soutien à la production cinématographique à hauteur d'un **(01) milliard** de francs CFA a été octroyé aux acteurs.

Le secteur du Sport est un levier de croissance. Les investissements consentis dans ce secteur ont permis l'achèvement et l'homologation par la CAF du Stade du 4 août, la construction en cour du Stade de Leguema à Bobo-Dioulasso ainsi que l'organisation de la 37^e édition du Tour Cycliste du Faso avec le sacre du Burkina Faso.

Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec la construction de 5 académies de sport.

Je saisis l'occasion pour féliciter tous nos athlètes et sportifs qui ont engrangé en 2025, **481** médailles lors de **108** compétitions internationales.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

L'année 2025 s'est achevée sur des indicateurs macroéconomiques au vert. Avec un défi sécuritaire de plus en plus maîtrisé, notre économie a fait preuve d'un dynamisme remarquable.

Le taux de croissance économique, est d'environ 6,5% en 2025, contre 4,8% en 2024, traduisant la résilience de l'économie nationale.

Grâce aux efforts du Gouvernement en matière de contrôle des prix et à l'efficacité des politiques de soutien au secteur productif, notre économie connaît, une déflation de l'ordre de **0,5%** en 2025, contre une inflation de **4,20%** en 2024.

Sur le plan des échanges extérieurs, nous avons franchi un cap historique. Grâce à la promotion du secteur privé et à la réorganisation du secteur minier, le Burkina Faso affiche un **excédent historique de sa balance commerciale de plus de 1975 milliards de francs CFA** en 2025.

Honorables députés,

Mesdames et messieurs,

Les montants définitifs des recettes encaissées au profit du budget de l'Etat sont de l'ordre de plus de **3.309 milliards** en 2025, contre **3019 milliards en 2024**. Cela traduit un effort constant d'amélioration des recettes.

Cette performance est le fruit de réformes structurelles ambitieuses et de la digitalisation accélérée des finances publiques, avec le déploiement de plusieurs solutions digitales dont **Faso Arzeka**, une plateforme multicanale permettant un recouvrement sécurisé des recettes publiques.

Le déficit budgétaire a connu une tendance baissière, passant de **568,3 milliards** de F CFA en 2024 et à **462 milliards** en 2025.

Honorables députés,

Concernant la commande publique, le Gouvernement a pris des mesures réglementaires et développé une plateforme du guichet unique des marchés publics, donnant ainsi la possibilité d'obtenir l'ensemble des pièces administratives exigées. De plus, le développement en cours de la plateforme **e-burkindi** permettra la dématérialisation des procédures de passation et d'exécution des marchés publics.

La consolidation de cette mobilisation financière exemplaire engage le Gouvernement, dès 2026, à accélérer la digitalisation intégrale de la chaîne des recettes et du cadastre, à élargir l'assiette et à améliorer le rendement fiscal. A cet effet, le lancement de la facture électronique certifiée au cours du mois de janvier constitue un pas important vers la transparence des opérations commerciales et la modernisation de la gestion des entreprises.

Les progrès enregistrés ont été rendus possibles grâce à l'accompagnement et le sens du civisme et du patriotisme des acteurs du monde économique à qui j'adresse mes encouragements.

Dans le contexte de la Révolution, le Gouvernement invite les entreprises citoyennes à plus d'engagement et à intégrer le travail continu en H24 comme une option et une innovation.

Honorables députés,

Le Gouvernement a engagé en 2025 des mesures courageuses de rationalisation des dépenses publiques et de réduction du train de vie de l'État pour mieux les aligner aux priorités nationales et améliorer le bien-être des Burkinabè.

Ces mesures ont permis d'économiser **478 millions de FCFA** sur les dépenses d'eau, d'électricité et de télécommunications, **621 millions de FCFA** sur les baux administratifs et une rationalisation institutionnelle par la suppression ou la réforme de structures à faible valeur ajoutée.

A titre illustratif, l'on peut citer la suppression de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le regroupement de **14** fonds nationaux en **04** grands fonds.

Ces efforts qui se poursuivront en 2026 traduisent une exigence de cohérence et d'exemplarité : **l'État se réforme lui-même afin de mieux servir le peuple et de dégager des marges budgétaires au profit des secteurs sociaux et des investissements structurants.**

Le dernier remaniement gouvernemental s'inscrit dans cette logique de transformation. Il a consacré la réduction du nombre de départements ministériels et pour certains d'entre eux, l'adoption de nouvelles dénominations aussi évocatrices qu'engagées. Parmi elles, on peut citer le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique, le Ministère des Serviteurs du Peuple, le Ministère de la Construction de la Patrie et le Ministère de la Famille et de la Solidarité.

Ces appellations révolutionnaires traduisent la volonté du chef de l'Etat d'insuffler une nouvelle dynamique au sein des institutions et d'être en phase avec les aspirations du peuple. Loin d'être un simple effet d'annonce, ce changement assigne à chaque secteur une mission claire et exigeante. Il s'agit respectivement de mener résolument la guerre et défendre le territoire national, de se mettre de manière authentique au service du peuple en répondant avec respect,

considération et dévouement aux besoins des citoyens, de bâtir les infrastructures à même d'améliorer durablement la qualité de vie des Burkinabè et enfin sortir de l'assistanat et de l'humanitaire durable pour opérer un véritable relèvement social national.

Honorables députés,

La lutte contre la délinquance financière n'est plus un simple impératif administratif mais un acte de souveraineté et un combat de libération économique.

Dans ce sens :

- plus de **3 300** entreprises ont fait l'objet de contrôles fiscaux permettant le recouvrement effectif de plus de **47 milliards de francs CFA** ;
- plus **28 000** acteurs économiques, de même que **473** entreprises industrielles ont été contrôlés dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale et des pratiques anticoncurrentielles.
- Des saisies substantielles ont été opérées, dont plus de **2 165** tonnes d'amandes de karité ;
- **1 850** comptes de dépôts des ministères et institutions ont été contrôlés afin de lutter contre les malversations financières.

En outre, la défense des intérêts de l'Etat par l'Agence judiciaire de l'État a permis d'éviter des condamnations financières à hauteur de **21 milliards de francs CFA** et de recouvrer **16 milliards de francs CFA**.

Les efforts de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme se sont intensifiés et ont permis le retrait du Burkina Faso de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) le 24 octobre 2025, améliorant ainsi la stabilité financière et la signature internationale de notre pays.

Par ailleurs, une nouvelle loi portant liberté d'association a été adoptée dans l'optique d'assainir le milieu associatif et d'améliorer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Honorables députés,

Mesdames et messieurs,

En matière de développement local, les réalisations du Gouvernement ont permis d'adapter le cadre juridique de la décentralisation aux réalités socio-culturelles.

Pour une meilleure organisation du territoire dans le sens du renforcement du maillage administratif et sécuritaire, le Gouvernement a procédé en 2025 à la création de **six (06)** nouvelles circonscriptions administratives soit quatre **(04) régions** et deux **(02) provinces** et au changement des dénominations des régions. Cette réforme vise à mieux refléter nos réalités socio-culturelles et linguistiques. Désormais, chaque circonscription administrative porte un nom du terroir, servant ainsi de vecteur pour valoriser notre authenticité, notre histoire et nos valeurs endogènes.

L'adoption le 30 décembre 2025 de la nouvelle loi portant Code général des collectivités territoriales par votre auguste Assemblée, permet au pays de disposer d'un outil stratégique pour promouvoir la participation populaire et garantir un développement équitable et harmonieux des localités.

Honorables députés,

Aucune souveraineté ni développement durable ne peut prospérer sans une maîtrise effective du foncier. Dans la logique d'amélioration de la gestion foncière et d'affirmation du leadership de l'État sur le domaine foncier national, la loi portant réorganisation agraire et foncière a été adoptée et consacre la propriété pleine et entière de l'État sur le domaine foncier national.

La poursuite des actions de sécurisation du domaine foncier et cadastral a permis de numériser plus de 186 **000** références cadastrales, d'évaluer plus de **1 500** parcelles dans **eCadastre**, de géoréférencer les plans de **13** localités et d'immatriculer **245** terrains appartenant à l'État.

En 2026, une attention particulière sera mise sur la sécurisation foncière des pôles de croissance, la conception et le déploiement d'un système d'information foncière (SIF) ainsi que la sécurisation de **300** terrains de l'Etat et de ses démembrements. Par ailleurs, l'opération de contrôle de la mise en valeur des terrains sera poursuivie et les terrains non mis en valeur seront soumis à la taxe additionnelle.

L'objectif de cette réforme est de lutter contre la spéculation foncière, promouvoir un développement équilibré des villes et faire du foncier un levier de développement.

V. Du développement d'une diplomatie souveraine

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Sous la conduite du Camarade Président du Faso, **le Capitaine Ibrahim TRAORE**, notre diplomatie a cessé d'être une diplomatie de convenance pour devenir une diplomatie d'affirmation de notre souveraineté, alignée sur les aspirations profondes des masses populaires.

L'histoire retiendra que face à l'hypocrisie et au mépris, les peuples du Sahel ont choisi l'unité.

La pierre angulaire de notre politique régionale en 2025 a été l'approfondissement de l'alliance fraternelle et stratégique avec le Mali et le Niger au sein de la Confédération des Etats du Sahel.

Cette architecture est devenue le cadre principal de notre sécurité collective, de notre développement intégré et de notre affirmation diplomatique.

Des avancées structurantes, tant sur le plan institutionnel que stratégique ont été enregistrées avec l'adoption de protocoles additionnels au traité fondateur de l'AES, renforçant ainsi la coordination de notre action diplomatique, de notre défense commune, de nos politiques de développement et des orientations des parlements.

Monsieur le président,

Votre leadership en tant que chef du parlement burkinabè aux côtés de vos homologues du Mali et du Niger, a abouti à l'adoption du protocole additionnel relatif aux sessions confédérales des parlements et je vous en félicite.

La confiance placée au Camarade Président du Faso par ses pairs, lors de la deuxième session du Collège des Chefs d'Etat, le 23 décembre 2025, à Bamako, pour assurer la présidence de la Confédération est un succès majeur et engage notre pays à porter haut la voix des peuples du Sahel et à faire de l'AES un espace confédéral sécurisé et de souveraineté retrouvée.

Le lancement de la Force unifiée de l'AES constitue un pas décisif vers la sécurisation de notre espace commun et incarne notre volonté inébranlable de prendre en main notre destin sécuritaire.

Grâce à des concertations permanentes, le Burkina Faso, le Mali et le Niger parlent de plus en plus d'une seule et même voix sur les enjeux régionaux et internationaux, décuplant ainsi notre influence et notre crédibilité. Notre parole internationale est devenue le reflet fidèle de nos aspirations profondes.

A ce jour, le passeport et la carte d'identification biométrique AES sont une réalité dans l'espace confédérale. A cela s'ajoutent la banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID), la télévision et la radio confédérales qui émettent respectivement depuis Bamako et Ouagadougou.

Honorables députés,

Notre pays a assumé, avec courage, des décisions souveraines majeures sur la scène internationale, dans le respect de ses engagements.

Ces choix sont salués par notre peuple parce qu'ils répondent à une exigence simple : **plus jamais le Burkina Faso ne sera un terrain d'expérimentation ou un État sous tutelle.**

En concertation avec nos frères de l'AES, nous avons pris la décision souveraine de nous retirer de l'Organisation Internationale de la Francophonie en février 2025 et de la Cour Pénale Internationale en septembre 2025. Ces organisations étaient devenues des instruments de domination néocoloniale aux mains des impérialistes.

Nous avons également appliqué le principe de réciprocité, chaque fois que de besoin, à nos partenaires, car nous restons convaincus qu'un partenariat porteur se fonde toujours sur le respect mutuel.

Par ailleurs, la participation remarquée du Burkina Faso à la 80^e Assemblée Générale des Nations Unies a été l'occasion de réaffirmer avec force, notre attachement à un multilatéralisme équitable et au respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est le lieu pour moi de réaffirmer l'attachement du Burkina Faso à un monde fondé sur les règles qui doivent être respectées de tous, conformément aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, notamment l'égalité souveraine des États, le règlement pacifique des différends internationaux, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la coopération.

Honorables Députés,

La diversification des partenariats engagée par le Gouvernement a permis de briser les cercles de dépendance, d'ouvrir de nouveaux horizons et de renforcer la capacité du Burkina Faso à financer son propre développement.

En effet, nous avons établi des relations diplomatiques avec le Kirghizstan et signé des accords de consultations politiques avec le Turkménistan, le Kazakhstan, la Hongrie et la Serbie. Ces nouvelles passerelles ouvrent des perspectives inédites de coopération.

La diversification a permis également un approfondissement des partenariats stratégiques avec la Fédération de Russie, la République Islamique d'Iran, la République populaire de Chine, Türkiye, le Ghana, le Royaume du Maroc et le Royaume d'Oman.

Honorables Députés,

Les Burkinabè de l'extérieur n'ont jamais rompu le lien avec la mère patrie. Outre les transferts courants à hauteur de plus 200 milliards de FCFA, leur contribution au développement national s'est traduite en 2025 par la mobilisation de près de **494 millions** de FCFA au profit du Fonds de Soutien Patriotique. Cela représente plus du quart des contributions volontaires.

L'instauration du visa gratuit pour tous les Africains est un acte fort de panafricanisme, d'attachement à l'intégration continentale et d'ouverture du Burkina Faso aux peuples africains.

Guidé par cet esprit, le Burkina Faso a ouvert ses portes à plus de **700** afro-descendants et membres de la diaspora africaine, du 25 octobre au 8 novembre 2025.

En 2026, notre diplomatie se concentrera sur la réorganisation du dispositif diplomatique à travers le monde pour tenir compte des changements géopolitiques, l'exercice efficace et visionnaire de la Présidence de la Confédération AES, le renforcement de la protection de nos compatriotes à l'étranger ainsi que la mobilisation de leur compétence.

Honorables députés,

Nous pouvons retenir que l'année 2025 a été marquée par des avancées historiques sur tous les fronts de la Révolution Progressiste Populaire. Sous l'impulsion du Camarade Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, nous avons consolidé notre sécurité, renforcé notre cohésion sociale, investi dans notre capital humain, affirmé notre souveraineté économique, refondé notre service public et porté haut notre voix dans le monde.

De la situation que je viens de présenter, vous avez certainement vu un Burkina Faso qui se reconstruit par une victoire certaine sur le terrorisme, le retour de l'autorité de l'Etat, la transformation structurelle de son économie, la mobilisation populaire et citoyenne.

Le Gouvernement a engagé des réformes structurelles audacieuses au triple plan politique, économique et social.

Mais ce n'est pas parce que nous avons engagé des réformes, aussi courageuses soient-elles, que nous aurons refondé le Burkina Faso.

Refonder, c'est créer un nouveau contrat social et politique entre les gouvernants et les gouvernés.

Refonder, c'est changer de comportement en devenant beaucoup plus respectueux des symboles, valeurs et lois républicains.

Refonder enfin, c'est repartir sur de nouvelles bases en puisant dans nos richesses socio-culturelles pour trouver des voies nouvelles vers un autre citoyen plus responsable et patriote, vers un nouvel ordre national, vers une approche nouvelle de développement qui rompt avec la confiscation, par les pouvoirs impérialistes, de nos prérogatives souveraines.

Voilà ce que le Gouvernement, sous le leadership du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, s'évertue à construire.

Ma conviction est que tout est possible pour peu que les Burkinabè rêvent grand, osent et n'abdiquent pas devant l'adversité.

Nous devons cependant rester mobilisés et vigilants pour barrer la route à toute forme de restauration d'un ordre néocolonial à jamais révolu. L'impérialisme est un mauvais élève, comme l'a fait remarquer le père de la Révolution d'août 83. Il n'est pas disposé à renoncer à sa quête de faire main basse sur notre pays pour assouvir ses instincts voraces et prédateurs. Il nous appartient de lui rappeler que sur la terre de Daniel Ouezzin COULIBALY, de Phillipe Zinda KABORE, de Nazi BONI, de Thomas Isidore Noel SANKARA, il y a des femmes et des hommes debout, libres, dignes et intègres pour mener le combat de la liberté et de la souveraineté pour notre peuple.

La voie que nous traçons est exigeante, mais elle est celle de la souveraineté retrouvée, de la justice sociale et du développement endogène.

Elle est celle d'un Burkina Faso debout et maître de son destin.

J'invite tous les Burkinabè de l'intérieur et de l'extérieur, à mériter l'héritage de nos devanciers et à poursuivre le combat, à rester mobilisés et engagés.

Continuons ensemble, avec confiance, courage et détermination, la lutte légitime pour la reconquête de notre territoire et la construction de notre Nation.

Vive la Révolution progressiste populaire !

Vive le Burkina Faso libre et prospère !

Force et victoire aux FDS, aux VDP et au peuple !

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

Je vous remercie.



PRIMATURE DU BURKINA FASO

www.primature.gov.bf

<https://www.facebook.com/Primature.Faso>

ESN - Jan. 2026

